DIPLOME

Après validation de la totalité des blocs de compétences et des stages cliniques, obtention du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant de **niveau IV (niveau baccalauréat)** est délivré par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité (DREETS).

SUITE DE PARCOURS

Infirmier si plus de 3 ans d'exercice en tant qu'AS, auxiliaire de puériculture, assistant de soins en gérontologie, agent de chambre mortuaire, agent de stérilisation, divers diplômes universitaires.

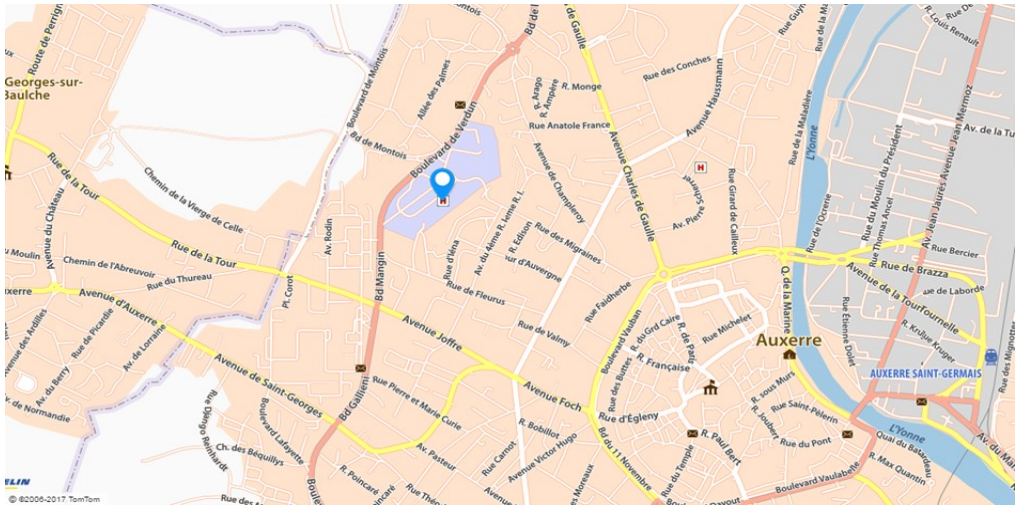
Auxerre
Avenue Joffre
Avenue Foch
Avenue d'Auxerre
Avenue de Saint-Georges
Rue de la Tour
Boulevard de Verdun
Avenue Chaulnes de Gaulle
Avenue de la Tour Fournelle
AUXERRE SAINT-GERMAIS
Rue de Brazza
Rue d'Egleny
Rue Saint-Pèlerin
Rue du Pont
Boulevard Vaulabelle
Bd du 11 Novembre
Rue Anatole France
Avenue Haussmann
Rue Michelet
Rue Fadherbe
Rue de Valmy
Rue de Fleurus
Bd Mangin
Bd Gallieni
Rue Pierre et Marie Curie
Avenue Victor Hugo
Rue Carnot
Av. Pasteur
Rue Girard de Caillevoz
Rue des Migraines
Rue des Conches
Rue du Moulin du Président
Av. Rue Bercier
Georges-sur-Baulche
Chemin de la Vierge de Celle
Chemin de l'Abreuvoir
Rue du Thureau
Av. Rodin
Pl. Corot
Rue d'Iéna
Av. du Maine R. Lemire R.I.
Rue des Boutiers
R. du Grd Cairé
R. de Paris
R. Française
Rue des Bateliers
Boulevard Vauban
Q. de la Marine
L'Yonne
Rue de la Maladière
Rue de l'Ozerain
Rue Etienne Dolet
R. Louis Renault
Av. Jean-Jaurès
Avenue Jean Mermoz
R. Krüger Krüger
Rue de Laborde
R. Joubert
R. Max Quantin
Quai du Batardeau
R. Paul Bert
R. Bobillot
Rue des Bequillys
Av. du Normandie
Av. du Berry
Rue de Picardie
Av. de Lorraine
Rue du Château
Rue de la Tour
Rue d'Arago
R. Monge
Rue de Montois
Allée des Pannes
Rue de Verdun
Rue de Vallery
Rue Girard de Caillevoz
Rue de l'Ozerain
Rue de la Maladière
Rue Guynemer
Rue Thomas Ancot
Av. Rue Bercier
Rue de Brazza
Rue Etienne Dolet
Rue Saint-Pèlerin
Rue du Pont
Quai du Batardeau
Boulevard Vaulabelle
Rue Max Quantin
Rue Michelet
Rue Fadherbe
Rue de Fleurus
Rue de Valmy
Rue des Migraines
Rue des Conches
Avenue Haussmann
Rue Anatole France
Rue d'Arago
Rue Monge
Rue de Montois
Allée des Pannes
Rue de Verdun
Bd Mangin
Bd Gallieni
Rue Pierre et Marie Curie
Avenue Victor Hugo
Rue Carnot
Av. Pasteur
Avenue Joffre
Avenue Foch
Avenue d'Auxerre
Avenue de Saint-Georges
Rue de la Tour
Chemin de la Vierge de Celle
Chemin de l'Abreuvoir
Rue du Thureau
Av. Rodin
Pl. Corot
Rue d'Iéna
Av. du Maine R. Lemire R.I.
Rue des Boutiers
R. du Grd Cairé
R. de Paris
R. Française
Rue des Bateliers
Boulevard Vauban
Q. de la Marine
L'Yonne
Rue de la Maladière
Rue de l'Ozerain
Rue Etienne Dolet
R. Louis Renault
Av. Jean-Jaurès
Avenue Jean Mermoz
R. Krüger Krüger
Rue de Laborde
R. Joubert
R. Max Quantin
Quai du Batardeau
R. Paul Bert
R. Bobillot
Rue des Bequillys
Av. du Normandie
Av. du Berry
Rue de Picardie
Av. de Lorraine
Rue du Château
Rue de la Tour
Rue d'Arago
R.

DOSSIER MEDICAL (VACCINATIONS OBLIGATOIRES)

- Certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé par l'ARS
- Vaccination schéma Hépatite B : 3 injections + sérologie pour la rentrée
- DTP (Diphtérie - Tétanos- Polio)

FINANCEMENT ET COUT DE LA FORMATION

Les frais de scolarité s'élèvent à 3 942euros .Ils peuvent être pris en charge par différents types d'organismes en fonction de votre statut.

Les élèves doivent s'acquitter des droits d'inscription d'un montant de **184 euros** hormis les promotions professionnelles.

Vous pouvez faire une demande de devis auprès du secrétariat de l'IFAS ou en envoyant un mail à l'adresse suivante: **ifas@ch-auxerre.fr**

DEROULEMENT ET DUREE DE LA FORMATION

- 10 semaines d'enseignement théorique en cours: 336 H
- 10 semaines d'enseignement clinique en stage: 350 H

Soit un total de 686 H d'enseignement théorique et clinique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les personnes titulaires d'un BAC PRO ASSP disposent d'un allègement de formation.

Bloc 2: Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne.

Module 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement.

Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'élève sera apte à:

- ♦ Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie.
- ♦ Collaborer avec l'infirmière aux projets de soins personnalisés du patient dans le champ de ses compétences.
- ♦ Assurer des prises en soins adaptées à l'état de la personne (état de santé altéré en phase aigue ou stabilisé)
- ♦ Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique au seins d'une équipe pluri-professionnelle.

LES MODALITES D'EVALUATION

A l'IFAS:

L'élève doit obtenir une note au moins égale à 10/20 vingt correspondant à la compensation des notes des modules au sein d'un même bloc de compétences. Les notes se compensent entre elles, lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 8/20. L'élève peut redoubler une fois et a droit à deux sessions d'évaluation par année de formation.

En stage :

Le niveau d'acquisition de chaque compétence est évalué au cours des différents stages par un tuteur de stage. Au terme des stages, le bilan des acquisitions est soumis en CVAR (Commission de Validation de l'Acquisition des Résultats) . Selon la décision de la CVAR, un stage de rattrapage peut-être envisagé

MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION DES ELEVES



Centre de documentation



Salle informatique



Salle de cours

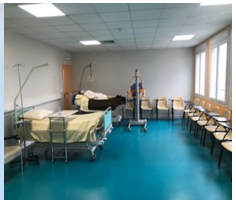

Salle de TP

MOYENS PEDAGOGIQUES MIS A DISPOSITION DES ELEVES

L'équipe pédagogique est composée de formateurs infirmiers, cadres de santé et de divers intervenants (médecins, psychologues, aides-soignants, Kinésithérapeutes,…) qui vous accompagnent tout au long de votre parcours.

La Direction et l'équipe administrative sont également présentes pour vous accompagner au quotidien.

RESTAURATION

RELAIS H : dans le hall d'entrée du Centre Hospitalier d'Auxerre (aucune consommation ne peut être prise sur place hormis celles achetées au Relais)

SELF HOPITAL : Possibilité de se restaurer au self de l'hôpital.

ESPACE REPAS à l'I.F.S.I. : « Repas tiré du sac ».

